

Journée de rencontre VivAgriLab - 12 décembre 2023

Projet Alimentaire Territorial : Préparer la nouvelle phase grâce au diagnostic et à l'évaluation

Noms des intervenant.e.s : Olivia Boyon (Terre et Cité)

Secrétaire : Ababacar Mbaye Fall (Terre et Cité), Josselin Catarina Graça (Terre et Cité)

Noms des participant.e.s :

- Olivier Lucas, élu aux Loges-en-Josas
- Caroline Petit, INRAE
- Eva Goyat, INRAE
- Adrienne Ressayre, Université Paris-Saclay
- Sylvie Bonny
- Nabil Touili, INRAE
- Christine Dillmann, Université Paris-Saclay
- Isabelle Desclozeaux, SODEXO, référente PAT en IDF
- Françoise Chancel, Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France
- Sylvain Allemand, Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay
- Agathe Riou, INRAE
- Lorraine Drevon, Coeur d'Essonne

Principaux éléments de l'atelier :

- La réalisation du diagnostic territorial crée un espace d'échange et permet la mise à jour des données sur le territoire. Il fait également émerger des réflexions sur différents outils/méthodes adaptées.
- Proposition de passer par les circuits de distribution, tels que les AMAP, les épiceries etc., pour croiser les données et faire des vérifications de terrain sur le PAT, commune par commune, comme un recensement démographique.
- Importance de discuter les défis liés à la qualité des sols, notamment pour les agriculteurs installés depuis longtemps, ne cherchant plus ces informations.
- Sur la question de la pollution, nécessité de la mesurer de manière transparente et étudier les impacts positifs et négatifs de l'agriculture sur l'environnement.
- Inquiétudes quant à la pollution des potagers partagés et aux différents types de pollution, héritée ou nouvelle. Proposition d'aspect pédagogique pour sensibiliser à la pollution et contribuer à sa résolution.
- Nécessité d'un réel besoin de transparence. Le grand public est actuellement bien conscient et dispose souvent des éléments de scandale.

- Nécessité de sensibiliser le grand public aux problèmes environnementaux, tout en reconnaissant le besoin d'informations géolocalisées sur les pratiques des usagers.

1. Partie présentation

Le PAT est en cours de sa deuxième phase, qui se clôt à l'été 2024. La réalisation du diagnostic territorial crée un espace d'échange et permet la mise à jour des données sur le territoire, qui a presque doublé depuis l'intégration de la Plaine de Versailles à la démarche en 2020.

Le but de l'atelier est de réfléchir à la fabrique du diagnostic et de questionner la donnée (source, problème de collecte, indicateurs, arbitrages, etc.) pour se projeter dans le temps et pour une utilisation concrète de ces données (liens avec l'atelier de Christine lors de la session 3).

Actuellement, la réalisation du diagnostic territorial fait émerger des réflexions sur :

- La méthode de calcul des surfaces agricoles :
Plusieurs méthodes : Corine Land Cover (2018) (vue satellite), MOS (Mode d'Occupation des Sols) de l'Institut Paris Region (2021), la SAU du RGA (2020)(fournie par l'AGRESTE)
- Les savoirs faire et techniques dans les exploitations
- Le bien-être et les conditions de travail des travailleurs du domaine agricole et alimentaire
- Les usagers (données disponibles sur l'outil [Mobiliscope](#) mais trop anciennes pour le territoire)

2. Questions, réponses et discussion

Olivier Lucas souligne que la cartographie évolue rapidement, mais la commune et le département refusent d'utiliser le Mode d'Occupation des Sols (MOS) notamment dans la loi ZAN. Ils préfèrent utiliser *COS IA* pour fusionner les données satellites avec une dizaine de catégories, notamment pour les espaces naturels et agricoles. Le projet doit sortir au mois de mars (a un peu de retard), et les tests sont réalisés en ce moment sur Rennes, avec des données publiques par l'IGN.

Caroline Petit mentionne que le *RPG*, bien que non cité, reste la source la plus fiable pour connaître l'assolement. L'outil *RPG Explorer* est dédié à la connaissance des occupations agricoles des territoires (voire géoportail), avec une mise à jour du RPG annuelle, via la déclaration de la PAC.

Olivia Boyon informe que le *RPG* est utilisé et pris en compte, notamment pour les surfaces en agriculture bio sur le PAT. Sinon il est aussi utilisé via Corine Land Cover et l'Institut Paris Région.

Un.e participant.e mentionne également *Theia*, un organisme d'État spécialisé en données satellitaires.

Olivia Boyon souligne l'enjeu aussi de distinguer la production destinée aux animaux de celle destinée directement à la consommation humaine.

Caroline Petit ajoute que le RPG permet d'avoir cette finesse qu'on ne retrouve pas dans les autres bases, détaillant même les espèces de blé par exemple.

Christine Dillmann mentionne que le RPG n'a pas un usage alimentaire c'est-à-dire que pour le blé, l'espèce est connue mais on ne sait pas pour quelle utilisation il est produit (animaux, consommation humaine).

Un.e participant.e souligne que les coopératives récupèrent les produits par territoires donc il y a possiblement des données disponibles.

Olivia Boyon mentionne que cela pose la question de l'accessibilité de la donnée et du fait que le territoire du VivAgriLab n'est pas classique car les frontières sont non administratives (territoire composite).

Isabelle Desclozeaux suggère que les coopératives sont de plus en plus présentes dans les PAT, et cherchent parfois un rôle. Ils seraient peut-être intéressés de fournir ces données.

Un.e participant.e partage que bien que les discussions soient riches, elles ne concernent pas les maraîchers qui sont mal connus et mal répertoriés (notamment dans la base Sirene).

Sylvain Allemand mentionne qu'elle connaît Maylis Desrousseaux, doctorante et maîtresse de conférence, qui développe des outils pour identifier les ressources d'un territoire à l'échelle de la parcelle, voire du jardin, en utilisant une alternance entre des données satellites et des observations au jardin.

Olivier Lucas informe que le *COS IA* fait l'objet d'une vérification par la FNE dans le cadre du projet Carto-végétation, car l'État ne met pas suffisamment de moyens dans cette vérification. Il ajoute l'idée de remonter par les circuits de distribution, tels que les AMAP, les épiceries etc., pour croiser les données et faire des vérifications de terrain sur le PAT. Il propose de réaliser cette vérification commune par commune, si nécessaire, comme un recensement démographique.

Un.e participant.e soulève la question des surfaces agricoles d'une ferme du PAT, situées hors commune, voire hors PAT, et de savoir qui est propriétaire et qui exploite ces surfaces, notant que 50% des exploitants ne sont pas propriétaires en France, en ajoutant la possibilité de savoir si c'est sur le territoire ou non et si l'agriculteur peut-il faire ce qu'il veut en termes de culture et pratiques.

Olivia Boyon note qu'ils disposent de données sur le nombre de chefs d'exploitation et d'employés agricoles, mais qu'il n'existe pas de cartographie des propriétés.

Un.e participant.e mentionne le PSDR Purseigne, via la personne juriste en charge de ces sujets, qui observe la décomposition de l'appropriation du foncier par les agriculteurs.

Christine Dillmann partage que l'AEV (IDF Nature) a la liste des propriétaires sur la base du cadastre, mais la disponibilité de la donnée n'est pas certaine.

Un.e participant.e demande si les baux ruraux encouragent vraiment les changements de culture.

Isabelle Desclozeaux mentionne que le contrat pour l'arboriculture est le principal souci.

Françoise Chancel précise que les baux ruraux laissent une liberté de choix en matière de culture, pas besoin de prévenir en cas de simple changement de culture, mais il est important de le faire en cas de changement sur la parcelle (irrigation, bâtiment, agrivoltaïsme...).

Olivier Lucas indique que le bail rural environnemental aux Loges impose le maraîchage bio, donc il y a possibilité d'avoir ce levier.

Olivia Boyon ajoute qu'il existe également une autre question qui se pose dans la mise à disposition de donnée dans le diagnostic concerne les conditions de travail, pour voir quelles marges de manœuvre existent sur les changements de pratique.

Un.e participant.e soulève la question des problèmes de main d'œuvre, rencontrés par de nombreux agriculteurs, ainsi que pour les nouveaux installés, souffrant d'agri-bashing (parallèle avec *Not in my Backyard*).

Un.e participant.e soulève la question de la pollution, comment la mesurer et avoir une information transparente, mentionnant le risque de commercialiser une agriculture de proximité polluante, et aussi comment à l'inverse mesurer l'impact (positif ou négatif) de l'agriculture sur l'environnement.

Olivia Boyon répond en indiquant qu'ils ne calculent pas ou n'évaluent pas directement cet aspect, mais cela les intéresse fortement. Ils utilisent uniquement une carte présentant l'état des sols, via des données de Géorisque.

Un.e participant.e mentionne une étude d'AgroParisTech (AUPA) sur l'état des fruits et légumes en ville.

Caroline Petit confirme que c'est un vrai sujet, en péri-urbain mais encore plus en intra urbain. Elle souligne l'importance de l'historique d'utilisation des sols à étudier, notant que certains polluants dépassent les normes, et il convient de voir les conséquences à long terme sur ces questions.

Un.e participant.e évoque l'intérêt d'un diagnostic territorial, mais souligne que le grand public dispose déjà de son propre diagnostic pour savoir où se nourrir. Il/elle cite Paula Nahmias, qui a démontré que les gens réfléchissent davantage à leur alimentation que ce que l'on pourrait penser. Il/elle exprime l'idéal d'obtenir des données géolocalisées sur les pratiques des usagers du territoire, même si cela semble être un Graal difficile à atteindre.

Olivia Boyon souligne l'importance de distinguer entre les habitants et les usagers du territoire en fonction de leurs déplacements et de leurs consommations. Elle mentionne que l'outil *Mobiliscop* est intéressant pour cela, malgré l'absence de données plus récentes.

Olivier Lucas partage qu'on ne connaît pas la qualité des sols bien qu'on ait à obtenir ces informations. Les agriculteurs installés depuis longtemps n'ont pas obligation de chercher mais ont sûrement les mêmes pollutions. Il souligne que cela pose de vrais problèmes, mais sûrement des solutions aussi.

Un.e participant.e évoque qu'à Bures, il y a des potagers partagés sur parcelle mais la terre est polluée (peinture, pesticides).

Un.e participant.e souligne qu'il existe différents types de pollution, distinguant entre les

pollutions héritées catastrophiques, résultant des activités passées (décharges, proximité avec une usines, semi-urbanisation passée du sol) et les pollutions nouvelles (cas de sols neuf/régénéré).

Isabelle Desclozeaux pose la question de l'origine de l'eau utilisée pour l'agriculture maraîchère.

Olivier Lucas répond que l'eau provient des forages des eaux de pluie.

Un.e participant.e suggère un aspect pédagogique pour sensibiliser à la pollution et contribuer à sa résolution.

Isabelle Desclozeaux souligne un réel besoin de transparence, il existe des éléments de comparaison concernant la pollution par rapport à d'autres pays, Par contre, le grand public est actuellement bien conscient et ne dispose souvent que des éléments de scandale et interpellent.

Christine Dillmann soulève une question sur le sujet de l'industrie de transformation, concernant le potentiel sur le territoire et les pistes de récupération de données.

Olivia Boyon mentionne qu'il dispose de la base SIRENE, mais la vérification doit se faire à la main (long et fastidieux car les chiffres ne sont pas fiables). Sinon il existe l' [OBSAT](#) de Terralim.

Françoise Chancel ajoute également les études de l'IAU (IPR désormais) et de la DRIAAF aussi.